

## Rentrée 2020 - Notice explicative: dérogation de secteur en collège

L'adresse de résidence des familles détermine l'affectation sur le collège de secteur. La sectorisation des adresses relève de la compétence du Conseil Départemental du Var.

L'assouplissement de la carte scolaire préconisé par les instructions ministérielles donne la possibilité aux familles de demander une dérogation de secteur. Cependant, l'affectation des élèves demeure de la compétence **unique** de l'Inspecteur d'Académie, selon les capacités d'accueil des établissements. Si vous répondez à plusieurs critères tels que décrits ci-après, il vous appartient de mentionner le plus avantageux sur votre demande de dérogation.

**POUR CHAQUE MOTIF, EN L'ABSENCE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES, LE DOSSIER SERA IRRECEVABLE**

MOTIFS MINISTERIELS CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE		PRECISIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR		
1	Elève souffrant d'un handicap	Ces élèves sont repérés par les équipes médicales et pédagogiques, ils font l'objet d'une décision de la commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). ⇒ Joindre <b>obligatoirement</b> une attestation MDPH.		
2	Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale de proximité	Les élèves repérés par le médecin scolaire, un médecin spécialiste ou qui relèvent d'une convention Hôpital / Education nationale. ⇒ Joindre <b>obligatoirement</b> l'avis du médecin scolaire, le certificat médical du spécialiste ou du service hospitalier.		
3	Elève susceptible d'être boursier  <i>Cette demande n'est en aucun cas une demande de bourse</i>	Avant d'établir la demande sur ce motif, vérifier le barème ci-dessous (barème 2019, en attente de mise à jour pour la rentrée 2020) :		
		Nombre d'enfants à charge : <i>Enfants mineurs, infirmes et/ou majeurs célibataires figurant sur l'avis d'impôts 2019 des revenus de l'année 2018</i>	Plafond annuel <i>Revenu Fiscal de Référence (RFR) figurant sur l'avis d'impôts 2019 des revenus de l'année 2018</i>	
		1	15 189 €	
		2	18 693 €	
		3	22 198 €	
		4	25 703 €	
		5	29 209 €	
6	32 714 €			
7	36 218 €			
8 et plus	39 723 €			
		⇒ Joindre <b>obligatoirement</b> la copie de l'avis d'impôt 2018 sur les revenus de 2018		
4	Elève relevant d'une fratrie	L'aîné ne doit pas être en classe de 3ème durant l'année scolaire 2019-2020. ⇒ Joindre <b>obligatoirement</b> le certificat de scolarité du collège de l'aîné		
5	Elève domicilié à proximité de l'établissement souhaité	Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur de l'établissement souhaité. ⇒ Joindre <b>obligatoirement</b> un justificatif de domicile.		
6	<u>Parcours Scolaires Particuliers (PSP) :</u>  <b>Sections Sportives Scolaires</b>  <b>RAPPEL :</b> <i>Les affectations en sections sportives dépendent de la sectorisation et sont ouvertes aux dérogations dans la limite des places vacantes. Les commissions sportives sont organisées par les établissements avant transmission à la DEVS</i>  <b>Internats CHAM CHAD</b>  <i>Exclusivement pour les enseignements proposés dans les collèges mentionnés ci-contre.</i>	Pour le Var, les PSP sont limités aux sections suivantes :		
		Collèges	Parcours ouvrant droit à dérogation	
		<b>SECTIONS SPORTIVES</b>	OLLIOULES – Les Eucalyptus	Badminton
			SOLLIES-PONT – Vallée du Gapeau	Basket-ball
			TOULON – Pierre Puget	Basket-ball
			GAREOULT – Guy de Maupassant	Escalade
			TOULON – Pierre Puget	Football
			LE MUY – La Peyroua	Rugby
			SAINT RAPHAEL – L'Estérel	Golf
			DRAGUIGNAN – Jean Rostand	Gymnastique Artistique
			HYERES – Marcel Rivière	Gymnastique Artistique (Féminine)
			TOULON – Pierre Puget	Gymnastique (Féminine – POLE ESPOIR)
			TOULON – Voltaire	Handball (Féminine)
			ST RAPHAEL – Alphonse Karr	Handball
			BRIGNOLES – Jean Moulin	Handball
			HYERES – Marcel Rivière	Natation sportive et natation synchronisée
			TOULON – Django Reinhardt	Natation sportive
			SAINT RAPHAEL – L'Estérel	Natation sportive
			DRAGUIGNAN – Jean Rostand	Pétanque
			SAINT TROPEZ – Moulin Blanc	Planche à voile
			TOULON – Django Reinhardt	Rugby
			LA SEYNE SUR MER – Paul Eluard	Rugby
			COGOLIN – Gérard Philippe	Rugby
			DRAGUIGNAN – Emile Thomas	Rugby
			SAINT TROPEZ – Moulin Blanc	Tennis
			BANDOL – Raimu	Voile
			COGOLIN – Gérard Philippe	Voile
LA SEYNE SUR MER – Marie Curie	Voile			
TOULON – Voltaire	Voile			
TOULON – La Marquisanne	Volley Ball			
FIGANIERES – Jean Cavailès	VTT			
<b>CLASSE A HORAIRES AMENAGES</b>	Django Reinhardt – Toulon	CHAM		
	Gérard Philippe – Cogolin	CHAM		
	Maurice Genevoix – Toulon	CHAD		
7	Autres motifs	⇒ Joindre <b>tout justificatif</b> relatif à la demande		